

Bulletin Municipal 2023



N° 31

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

L'année 2023 touchant à sa fin, j'ai le plaisir de vous retrouver pour vous présenter notre bulletin municipal. Les pages qui suivent sont le fruit du travail des élus, qui ont redoublé d'efforts pour respecter la feuille de route de cette mandature malgré une période difficile due à l'inflation. Notre équipe municipale s'efforce de continuer à concrétiser les projets prévus, qui nécessitent des ressources financières importantes. Pour cela, toutes les démarches possibles pour l'obtention de subventions sont mises en place.



De plus, notre capacité d'autofinancement diminue en raison de la baisse des recettes et de l'augmentation des charges de fonctionnement, notamment liées à la hausse des coûts énergétiques. Aussi, nous devons collectivement chercher à maîtriser au mieux ces dépenses.

Nous comptons sur votre responsabilité dans l'utilisation adéquate de l'éclairage et du chauffage dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, et nos écoles. En ce qui concerne l'éclairage public, nous poursuivons notre démarche de modernisation en optant pour des ampoules LED, avec l'extinction et la réduction de l'intensité lumineuse dans certains secteurs, démontrant notre engagement en faveur de l'efficacité énergétique et de la protection de l'environnement.

Au cours de l'année, les travaux de la Rue Neuve à Flagnac ont été achevés, créant une nouvelle voie traversant le village et repositionnant le parking "Grandes Manifestations" à 200 mètres de la Place de l'Eglise.

Le chantier de sécurisation de la RD580 devant l'école d'Agnac et le réaménagement de la Place de l'église devraient être finalisés en début d'année.

Le projet d'adressage est terminé, impliquant la dénomination de toutes les voies et la numérotation métrique des habitations qui n'étaient pas adressées jusqu'à présent. Les travaux visant à revitaliser le centre bourg de Flagnac se poursuivront en 2024.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers nos agents municipaux, dont le remarquable travail contribue au bon fonctionnement de notre commune. Mes remerciements s'étendent également à tous les acteurs individuels, économiques et associatifs qui maintiennent un dynamisme significatif au sein de nos villages. Les bénévoles ont mis en place un programme varié d'animations tout au long de l'année, renforçant le lien social au cœur de nos bourgs. Brocantes, kermesses, fêtes votives, activités sportives ont été des moments forts. Le son et lumière "Hier Un Village" a rassemblé près de 19 000 spectateurs.

Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux nouveaux résidents et adresse mes pensées aux familles en deuil, aux personnes touchées par des pertes d'emplois ou traversant des moments difficiles.

En cette période de Noël que nous abordons, faisons en sorte que ces fêtes soient une belle parenthèse de bonheur, nous permettant de nous retrouver en famille et entre amis.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et présenter tous nos vœux pour une nouvelle année 2024 empreinte d'espoir, de santé et de sérénité.

Olivier LANTUEJOUL, maire de Flagnac



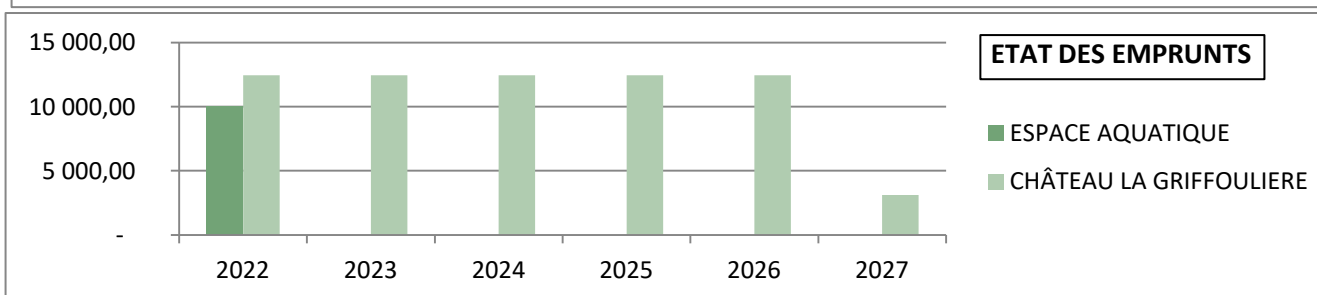
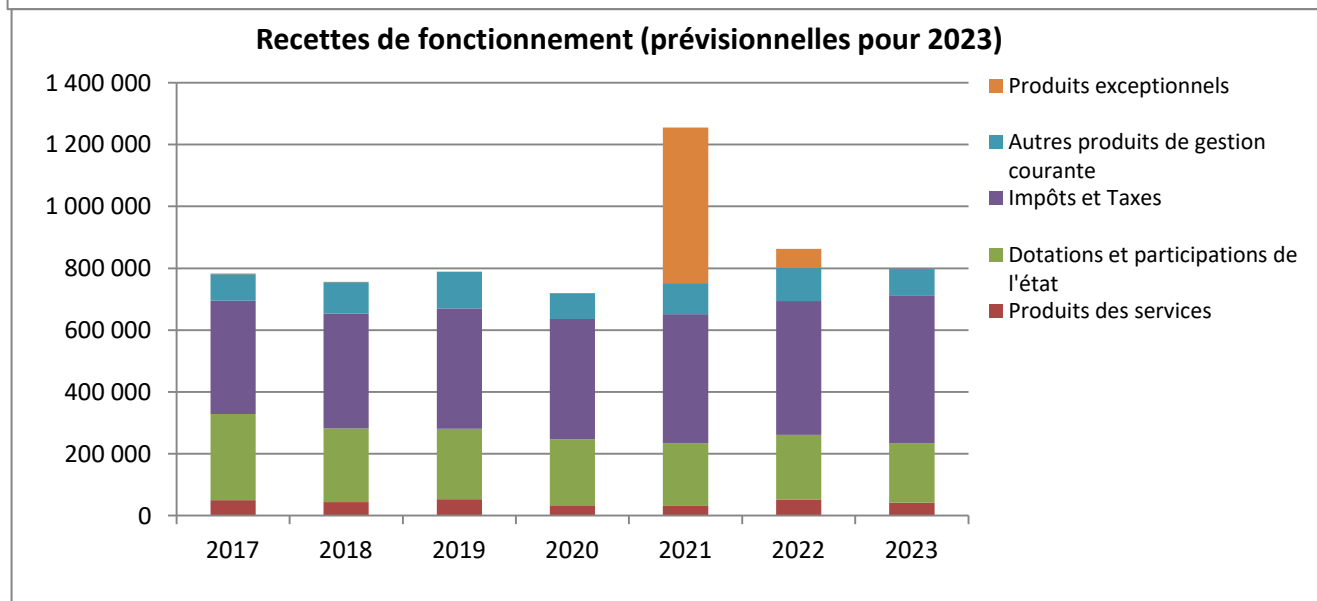
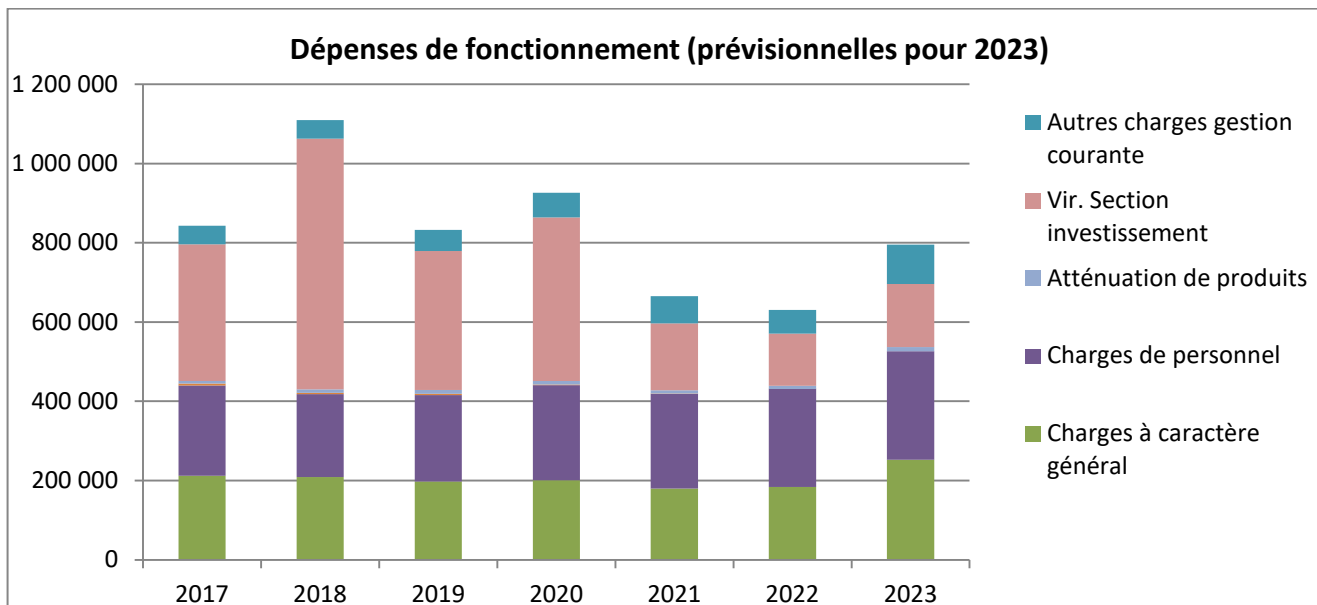
SOMMAIRE

L'éditorial du maire	page 2
Les finances de la commune	page 4
Les travaux réalisés en 2023	page 5 à 7
Les projets à venir	page 8
Comité des Sages – Conseil Municipal des Enfants	page 9
Les écoles	page 10
L'urbanisme	page 11
Civisme, qualité de vie et environnement	page 12
Culture et animations	page 13 à 16
Le mot des Conseillers Départementaux	page 17
Les élus dans l'action	page 18
L'Etat Civil et vie pratique	page 19
Nos partenaires	page 20



*Olivier LANTUEJOL,
Maire de Flagnac, et le conseil
municipal vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année 2024.
A cette occasion, vous êtes
cordialement invités à la présentation
des vœux qui aura lieu le Dimanche
7 janvier 2024 à partir de 11h00 à
la salle d'animation d'AGNAC.*

Bonne Année 2024



Pour cette année 2023, nos recettes prévisionnelles demeurent sensiblement au même niveau qu'en 2022, diminuées des produits exceptionnels. Notons que notre parc locatif affiche un taux d'occupation à 100%, ce qui contribue positivement à nos rentrées financières. Un élément important à observer, est que nous n'avons réalisé aucune vente de terrain cette année, justifiée par l'augmentation du coût de la construction. Du côté des dépenses, notre budget de fonctionnement a été directement affecté par l'inflation, réduisant ainsi notre capacité d'autofinancement malgré nos efforts pour maîtriser les différentes charges. Les baisses de dotation depuis quelques années ont également eu un impact significatif sur nos recettes de fonctionnement. Grâce à une dette communale très basse, nous pourrions peut-être envisager un recours à l'emprunt pour réaliser les travaux prévus au cours de cette mandature. Cela garantirait la mise en œuvre des projets essentiels pour notre commune. En conclusion, la situation financière de la commune reste toujours maîtrisée. Nous poursuivons nos efforts pour trouver un équilibre financier et réaliser nos projets dans le respect de nos moyens et de l'intérêt général de la commune.

LES TRAVAUX EN REGIE 2023

L'EQUIPE TECHNIQUE EN ACTION :

Comme chaque année, nos agents ont procédé à différentes tâches : nettoyage des rues, entretien des espaces verts, du stade, l'élagage, la taille et l'entretien des bâtiments publics. Suite au départ de locataires, deux logements ont été entièrement rénovés, en réalisant des travaux de peinture, de remplacement des revêtements de sol, et la pose de nouveaux meubles de cuisine. L'un est situé rue de la Poste à Flagnac, le second à l'étage du presbytère d'Agnac, ces deux logements ont pu accueillir de nouveaux habitants.

Nos agents techniques, déjà bien investis ont redoublé d'efforts pour donner une image valorisante et agréable de nos bourgs en les fleurissant. De ce fait, nous avons participé au concours départemental du fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie. Les agents ont choisi et repiqué des plantes adaptées à notre territoire. Ils ont entretenu durant toute l'année les espaces verts. Plusieurs habitants ont contribué au fleurissement de leur maison. Ces efforts ont été récompensés par l'obtention du 2ème prix départemental des communes de 1001 à 3000 habitants. Pour la prochaine saison, en collaboration avec la « EARL du Peyssi », le choix des plantes se fera sur des espèces moins gourmandes en eau et mieux adaptées à notre région.

LES TRAVAUX 2023

VOIRIE

Pour 2023, la commission voirie a jugé nécessaire de remettre en état plusieurs routes : la Route de Bans vers Almont les Junies, celles de la Favarède et des Bessades ainsi que l'accès à la salle d'animation d'Agnac. Suivant les secteurs, l'entreprise Rouquette, en charge des travaux a procédé au recalibrage de la voie, au curage des fossés et à la réfection de la couche de roulement.

CREATION D'UNE PLACETTE

Dans le cadre de l'opération « Revitalisation du centre bourg », au n°19 de la rue de la Fontaine, face à « la grange du spectacle » et en bordure de la ruelle de la forge, un ensemble de trois vieilles maisons a été démoli. L'espace libéré a permis d'aménager une placette avec un espace paysager. L'entreprise ROUQUETTE a eu la charge des travaux.

Ces derniers ont intégré également la reprise de la façade de la maison mitoyenne. Les agents techniques ont eu la charge des plantations de l'espace vert et la mise en place du mobilier urbain. Des subventions de l'Etat, de la Région et du Département nous ont aidés à financer ces dépenses.

Ainsi, ce nouveau lieu d'échange et de rencontre vient animer ce quartier.



LIAISON : CHEMIN D'ANGLARS-PLACE DE L'ÉGLISE

Réhabilitation du chemin d'Anglars :

Le chemin d'Anglars a été repris dans sa totalité : Réfection de la chaussée (avec la mise en place d'un enrobé), pose de bordures et d'un éclairage, création d'espaces verts (avec engazonnement, plantation d'arbres, de plantes pérennes) et aménagement de sept places de stationnement.

Le réseau d'eau potable a également été remis à niveau par Decazeville Communauté

Création d'une nouvelle rue : RUE NEUVE

La création de la nouvelle rue entre le chemin d'Anglars et la place de l'Eglise est aujourd'hui quasiment terminée.

Cette opération a été possible grâce à la collaboration des riverains qui ont vendu du terrain à la commune.

La Rue Neuve est la liaison entre le haut du village depuis le chemin d'Anglars jusqu' à la place de l'église. Elle met ainsi le parking « Grandes Manifestations » à 200 mètres de la place de l'Eglise.

Cette voie à sens unique, descendant et limitée à 30 Km/h a été conçue afin de s'intégrer au mieux dans le village par la construction de murs en pierre sèche, la création d'un trottoir à droite en descendant et la pose de mâts d'éclairage. Un point de vue végétalisé a été aménagé avec un panorama sur le village et sur St Roch (arbres, haies, gazon, mobilier urbain). La sente (patrimoine du village) reliant Anglars à la rue de la Poste a été conservée et restaurée.

Ce sont dix places de stationnement qui ont pu être intégrées sur le parcours.

Les réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales, télécom, électriques) ont été enfouis en totalité.

L'eau potable et l'assainissement ont été réalisés en collaboration avec Decazeville Communauté, les réseaux secs : télécom et électriques sous maîtrise d'ouvrage avec le SIEDA (Syndicat d'énergie du département de l'Aveyron), le réseau eaux pluviales a été pris en charge par la commune.

Ces aménagements ont permis la viabilisation des terrains aux abords de la voie. Les constructions sur ce secteur seront du « type maisons de village » avec un espace privatif côté rue conformément au PLU.

Ces travaux d'un montant de : 242000€ ont été financés par la commune, des subventions de l'Etat, la Région et le Département.

Decazeville Communauté a pris en charge la réfection des réseaux eau potable et assainissement existants.



Adressage

L'adressage rendu obligatoire par la loi 3DS du 21 février 2022 pour toutes les communes. C'est pourquoi une commission composée d'élus du Conseil Municipal et de représentants du Comité des Sages a travaillé en 2022 et 2023 sur la dénomination des voies, lieux-dits et leur numérotation. Le résultat des travaux de la commission a été présenté lors de deux réunions publiques avant d'être définitivement validé par le Conseil Municipal par la délibération numéro 72 du 7 novembre 2022.

Les plaques de rues et les numéros ont été installés par l'équipe technique au cours du deuxième semestre 2023. Il vous appartiendra de procéder aux changements d'adresse vis à vis des administrations, banque, assurance, mutuelle....

Pour ceux qui rencontreraient des difficultés à ce niveau, les élus tiendront des permanences pour vous aider les samedis matins jusqu'à fin janvier.

Soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour vous accompagner.

TRAVAUX AGNAC :

Sécurisation de l'école et réaménagement de la RD 580 :

La vitesse excessive des véhicules circulant sur la RD 580 devant l'école nécessitait de reprendre la totalité de l'aménagement du secteur.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à GETUDE et les entreprises retenues pour ces travaux sont l'entreprise ROUQUETTE TP et IDVERDE pour les espaces verts.

La circulation a été déportée sur le parking, les différentes courbes obligeant les conducteurs à réduire leur vitesse. Le devant de l'école réaménagé et isolé de la circulation doit devenir un espace sécurisé pour les enfants, les parents et le bus.

L'écluse (aménagement de la chaussée avec réduction de la voie à 3.50 mètres sens montant prioritaire) mise en place sous le carrefour du Cayrou doit également contribuer à réduire la vitesse.

Deux autres seront aménagées Route de St Jacques direction La Bessenois.

L'entrée du village côté Decazeville est sécurisée par : la réduction du carrefour d'accès à la Place de l'Eglise, l'élargissement au niveau de la maison Delmas permettant la création d'un trottoir et la mise en place d'un ralentisseur de vitesse.

Un nouvel abri sera installé à proximité de l'école.

Afin d'améliorer l'aspect paysager de ce projet, des espaces verts et plantation d'arbres seront réalisés.

Aménagement de la Place de l'Eglise SAINTE CROIX :

La Place de l'Eglise très minéralisée méritait aussi un réaménagement. Il a donc été décidé de la désimperméabiliser par la création d'espaces verts, plantation d'arbres et aménagement du stationnement en caillebotis béton gravillonné.

Un sanitaire près de l'ancien presbytère et quelques tables favoriseront l'accueil des randonneurs.

La liaison piétonne avec l'entrée du village se fera en contournant le presbytère.



L'OPERATION « CŒUR DE VILLAGE », VA SE POURSUIVRE EN 2024

Création de stationnements sous la mairie :

En prévision de la rénovation de la place de l'Église, nous travaillons actuellement sur un projet visant à aménager un parking sous la cantine.

Dans l'idée, ce dernier serait conçu de la même manière que ceux du "Bout du Lieu" et "Grandes manifestations", avec un revêtement de sol perméable et des espaces arborés. Cette nouvelle aire de stationnement aurait pour objectif de soulager la congestion de la place de l'Église ainsi que du parking de la place des écoles, en offrant un accès pratique à la salle des fêtes, l'école et le City Parc.

La commission travaux s'est réunie début novembre pour une première réunion de travail en présence de Cyril Bonnet ARCHITECTURE, Catherine Dubois TOUT et PAYSAGE, Benjamin Joffre et Antoine Pujade LBP ETUDES et CONSEILS. Ces professionnels devraient nous présenter un AVP (avant projet) courant janvier 2024.

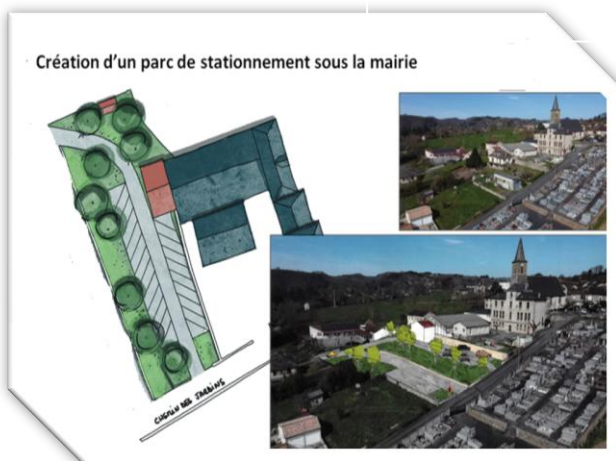
Aménagement de la place de l'église à Flagnac :

Cette place, actuellement dominée par des revêtements minéraux et principalement utilisée comme zone de stationnement, pourrait être transformée en un lieu accueillant, propice aux rencontres et à la vie communautaire. L'introduction de la végétation le long de la façade sud de l'église, la création d'une zone piétonne le long du mur (depuis l'entrée de la place jusqu'au parvis) et l'aménagement de l'espace en face de l'ancienne poste pourraient insuffler une nouvelle énergie à cet endroit.

Sur la partie longeant le mur, nous envisageons la création d'un lieu de convivialité qui abriterait un belvédère avec une vue panoramique sur la vallée et la plaine, un totem mettant en valeur le village, à l'instar de celui du "Bout du Lieu", une surface dédiée aux amateurs de pétanque, ainsi qu'une zone de stationnement pour les vélos.

Suite à l'acquisition de l'ancienne Poste et de la maison de M. OLIVIER, nous avons obtenu un fond de concours de Decazeville Communauté nous permettant de démolir ces deux constructions. Cela nous donnera l'opportunité de mener une réflexion sur l'édification d'un nouveau bâtiment.

Exquises architecturales



VINCENT OLIVEIRA

CHAUFFAGE • PLOMBERIE
NELLES ÉNERGIES • DÉPANNAGE

Le Rey - 46270 CUZAC
05 65 14 02 60 - 06 03 43 01 53
plombier.vincentoliveira@orange.fr

GARAGE GRIALOU

12300 ALMONT-LES-JUNIES
Tél. 05 65 64 04 44 - Fax : 05 65 64 08 40

12320 GRAND-VABRE
Tél. 05 65 69 84 59 - Fax : 05 65 74 72 69
E-mail : garage.grialou@wanadoo.fr

Comité des Sages (CDS) et du Conseil Municipal des Enfants (CME), bilan des actions 2023

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient les Sages et les Enfants pour leur dynamisme et leur investissement dans les différentes actions proposées.



Bilan de l'année 2023 pour le Comité Des Sages

Le Comité des Sages est arrivé cette année, au terme de son mandat. La séance du Conseil Municipal du 25 septembre a validé une nouvelle équipe dont trois nouveaux : Mmes Hélène BONY, Rose-Marie MARTIN et Mr Patrick BERNARD. Plusieurs actions ont été menées.

A Agnac, s'est tenue, au mois d'Avril, une demi-journée d'information à la population sur « La Prévention Routière ». Elle a été dirigée par le centre routier de Rodez. Une trentaine de personnes étaient présentes.

A Agnac, le centre social de Decazeville communauté a organisé une animation autour du thème : « Jeux ancestraux » (découverte de la nature et fabrication de jeux).

Une opération « Mon Village propre », décidée en collaboration CDS et CME s'est déroulée le 21 octobre simultanément dans les deux bourgs. Adultes, enfants et écoles ont contribué à cette action.

Dans le cadre de plusieurs travaux d'aménagement de la commune, un groupe du CDS a participé à la commission adressage avec les élus municipaux. Un autre groupe, sous l'égide d'André ROUMIGUIERE, Président de l'ATVL, féru de connaissances en histoire locale, a rédigé des textes qui serviront à la création de panneaux signalétiques et guideront le lecteur au travers d'un circuit touristique dans le village.

Renouvellement d'une partie de l'équipe – Elections du CME

Cette année, on a dû procéder à une élection du nouveau CME, le terme des trois ans étant atteint.

Plusieurs enfants se sont portés candidats. L'élection a eu lieu le 09 octobre, suivie le 12 octobre de l'élection du maire et de ses adjoints. Ont été élus : **Jade BAYOL** Maire Junior, **Louise PECHOULTRES** 1er Adjointe, **Bilal SAHLI** 2ème Adjoint, **Elise ROUQUETTE** et **Dylan COMBES** conseillers municipaux. Félicitations à ces enfants qui s'engagent, dans la vie de la cité, avec citoyenneté et civisme.

Plusieurs actions ont eu lieu en 2023 :

Participation aux diverses cérémonies avec dépôt de la gerbe aux monuments aux morts : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre. Décorations de Noël (Agnac et Flagnac : les pères Noël, les petits messages de tous les enfants accrochés aux branchages décorés). Organisation d'un Carnaval à Agnac : balade dans les rues sous le soleil, accompagnée de plusieurs parents, bonne ambiance et goûter pour clore la journée. Chasse aux friandises à Flagnac (stade) dans le but de réunir Flagnac et Agnac. Réussite totale avec un bel échange entre les parents et enfants des deux bourgs. La nouvelle équipe a démarré en tandem avec le Comité des Sages sur une action : « Mon village propre », le 21 octobre. Le SYDOM est venu en soutien en présentant son stand et en aidant au tri des déchets ramassés. Action simultanée à Agnac et Flagnac s'adressant à toute la population.

LES ECOLES COMMUNALES : une des priorités de la municipalité

Malgré la baisse des effectifs à Flagnac, nous conservons nos deux classes.

A Agnac, les effectifs sont stationnaires.

Les exercices de sécurité ont eu lieu dans chaque école, selon les normes en vigueur (sécurité incendie, intrusion et PPMS). A la cantine, cette année, les repas à thème sont basés sur le rugby et les jeux olympiques. La restauration est assurée par Mmes FELGINES et MARTIN à Flagnac, par Mme RAUST à Agnac. Ce 21 décembre, Les élèves de Flagnac sont venus à la rencontre des élèves du RPI Agnac/Labessenoît afin de passer une journée festive autour du repas de Noël.

ECOLE FLAGNAC

Mme BROUSSAL, directrice de l'école, travaille à mi-temps, Mme DUCROS assure le complément les lundis et jeudis.

La classe se compose de 22 élèves : 9 CE2; 8 CM1 ; 5 CM2

Mme JOFFRE s'occupe de 19 élèves : 3 PS ; 7 MS ; 2 GS ; 7 CP. Elle est assistée par Mme GUIBERT, ATSEM.

Effectif total : 41 élèves

De nombreux projets pour cette année :

NEFLE en commun avec les écoles de la vallée du Lot. Ce projet consiste à créer une malle commune des savoirs.

Santé : les gestes qui sauvent, **Sport** : autour de la coupe du monde et des jeux olympiques, piscine (à Aubin), rencontres vallée du Lot, danse africaine en vue de la kermesse,

Étude des insectes en maternelle et CP, l'alimentation (avec 2 autres écoles et le collège), livre chouchou,

Spectacles proposés par la Communauté de communes

Classe de découverte



Ecole d'Agnac



Ecole de Flagnac

RPI AGNAC – LA BESSENOITS

Mme BARUTEL assure la direction de l'école d'Agnac. Elle enseigne aux maternelles et CP avec l'aide de Mme MARTIN dans la fonction d'ATSEM. Effectifs : 3 TPS ; 3 PS ; 10 MS ; 6 GS ; 1 CP Soit **23 élèves**.

A La Bessenoît, Mme COMMUNEAU enseigne à **14 élèves** : 4 CE1 ; 3 CE2 ; 2 CM1 ; 5 CM2.

Les deux maîtresses ont de nombreux projets en commun.

Projets de l'école 2023-2024 :

La science est toujours au cœur des apprentissages. Etude des végétaux, sport et santé dans le cadre des jeux olympiques 2024. Intervenants sur le thème du pain, découverte autour de la châtaigne.

Plusieurs sorties et rencontres sont envisagées : soit en RPI, soit avec l'association des enseignants de la Vallée du Lot (sport USEP, Chorale, jeux d'antan).

Un projet est à l'étude pour accueillir une structure mobile d'escalade sur six séances pour 2024.

Si vous souhaitez vendre une parcelle constructible, un bien immobilier, louer un appartement ou une maison faites le savoir à la mairie, afin que nous diffusions l'information.

Quelques chiffres:

En 2023, ont été instruits sur Flagnac, 5 PC (permis de construire) et 25 DP (déclarations préalables de travaux).

<i>L'urbanisme en chiffres</i>			
	2021	2022	2023
<u>Demandes de travaux</u>	22	17	25
<u>Permis de construire</u>	16 dont 4 maisons	10 dont 5 maisons + 1 permis avec 6 maisons à Merle	6 (dont 2 constructions maisons)

Rappel important :

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Bien vivre ensemble

Recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024

Se faire recenser est un geste civique et une opération obligatoire (loi du 7 juin 1951).

C'est utile car il permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes. Le recensement permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est sûr car il se déroule selon des procédures strictes. Lors du traitement des questionnaires, vos nom et adresse ne sont pas enregistrés ; vos réponses sont confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal, de plus les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

C'est pratique: un agent recenseur va passer au domicile de chaque habitant pour vous remettre votre identifiant (saisie directe sur internet) ou vous remettre le questionnaire papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Ceci ne vous prendra que quelques minutes ; la qualité du recensement dépend de votre participation.

Vos agents recenseurs sont **Virginie GARCIA** pour le secteur de Flagnac, et **Valérie MOLINIE** pour le secteur d'Agnac. Elles doivent vous présenter la carte tricolore officielle d'agent recenseur. Soyez vigilant, aucune autre personne n'est mandatée par la mairie pour réaliser le recensement.

Pour tous renseignements, vous pourrez vous rapprocher de votre agent recenseur, de la mairie (05 65 64 01 06) ou en consultant : www.le-recensement-et-moi.fr.

Une permanence sera tenue à la mairie les : mardi 23 janvier, vendredi 26 janvier, mardi 30 janvier, vendredi 2 février, mardi 6 février, vendredi 9 février, de 13h00 à 16h30 pour apporter une aide au recensement.

Le civisme passe aussi par des actions collectives.

Le CME en collaboration avec le CDS a voulu sensibiliser la population aux problèmes des déchets sur nos deux bourgs et plus précisément des déjections canines. Ce sont 24 kg de déchets ramassés : 4 kg à Agnac dont 1kg de crottes de chiens, 21kg à Flagnac dont 5 kg de crottes autour de la place de l'Eglise. Tout au long de la matinée, un agent du Sydom nous a accompagnés puis, autour du stand installé dans le hall de la Mairie, il a rappelé les règles du tri sélectif. Merci à toutes les personnes qui sont venues soutenir l'action et tout particulièrement aux enfants.

Pour rappel : Chaque propriétaire de chien doit ramasser les déjections de son animal. Des campagnes d'information, ont été organisées pour rappeler les règles du vivre-ensemble. Par ailleurs, des sanctions dissuasives sont mises en place pour les contrevenants, afin d'inciter à un comportement plus responsable. Conclusion en agissant collectivement et en encourageant le civisme, nous pouvons résoudre cette problématique et garantir un environnement sain et agréable pour tous.



Eclairage public : préservation de l'environnement et économie

L'éclairage public est une consommation d'énergie importante pour la municipalité. L'installation de leds lors de la précédente mandature sur 90% de notre parc de luminaires combinée à une baisse d'intensité de 50% à partir de 23 heures pour une durée de 6 heures (invisible à l'œil nu), a permis une économie importante. Comme tout un chacun, nous avons subi en 2023 une augmentation significative du coût de l'électricité.

Afin de maîtriser nos dépenses, de lutter contre le gaspillage et de contribuer à la préservation de notre environnement, nous avons pris la décision d'installer des horloges astronomiques afin d'éteindre l'éclairage public à **23h00, pendant 6h00** dans les secteurs où nous pouvions mettre en œuvre la technique. Dans les centres bourgs restreints d'Agnac et Flagnac ainsi que le rond point de la Planque nous avons mis en place une baisse d'intensité de nos luminaires (**allumage à 80% de l'intensité et à partir de 23h, pendant 6h, l'intensité est à 20% de sa capacité**). En 2024, nous travaillerons sur l'éclairage des hameaux et des lampadaires isolés toujours en ayant à l'esprit de maîtriser les dépenses d'énergie, réduire nos émissions de gaz à effet de serre, protéger l'environnement et la biodiversité locale, réduire la pollution lumineuse et respecter notre rythme biologique.

Rétrospective des évènements culturels, sportifs et festifs

Janvier

- Présentation des vœux 2023 à la salle des fêtes de Flagnac par Monsieur le Maire
- Quine du Club de l'Amitié de Flagnac
- Quine de l'APE Agnac – La Bessenois
- One man show théâtral de Jacques-Jean « Bienvenue aux Pissenlits ! », organisé par le Rugby Club de Flagnac

Février

- Soirée soupe & déguisement organisée par l'APE de Flagnac
- Concours de belote organisé par l'USRL Foot (salle des fêtes d'Agnac)
- Projection et échanges « Nature » de la Vallée du Lot organisés par l'association L'outre Vert à Flagnac
- Carnaval organisé par le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Flagnac (salle des fêtes d'Agnac)
- Winter Party organisée par le Comité des Fêtes de Flagnac

Mars

- Soirée théâtre « Le Coupable est dans la Salle », comédie policière jouée par La Cie du Théâtre à Moudre, organisée par le Rugby de Flagnac

Avril

- Ben'Duro challenge, organisé par le Guidon Decazevillois
- Chasse aux Œufs & animation de Pâques par le Vincépi, en collaboration avec l'EHPAD Ste-Marie de Flagnac et le Comité des Fêtes
- Concours annuel du Petan'Club d'Agnac / Flagnac
- 1^{ère} sortie Nature organisée par l'Outre Vert à Flagnac (faune et flore de notre forêt)
- Test de connaissances « Code de la Route » à l'initiative du Comité des Sages, organisé par le Comité de la Prévention routière de Rodez (salle des fêtes d'Agnac)
- Atelier buissonnier, proposé par le Centre social et d'animation de Decazeville (salle des fêtes d'Agnac)

Mai

- 1^{er} Marché des Artisans d'Art au Château de Pagax
- Journées portes ouvertes au Château de Pagax

Juin

- Chasse aux friandises dans le parc du Château de la Griffoulière, organisée par le CME
- Kermesse de l'école de Flagnac
- Kermesse des écoles du regroupement Agnac – La Bessenois
- 20^{ème} édition de la Brocante vide-grenier artisanal du Rugby de Flagnac (Château de la Griffoulière)
- Chœur d'Olt en concert (salle des fêtes de Flagnac)
- Fête de la Musique « Accord Perdu » au Vincépi de Flagnac
- Soirée de gala au Château de Pagax, proposée par les Amis du Château

Juillet

- Randonnée Familiale de 10 kms, organisée par la Mairie de Flagnac et l'ATVL représentée par André Romiguière
- Fête votive de Flagnac (programme proposé par le Comité des Fêtes)
- Esprit « Koh Lanta » au Port de Lacombe de Flagnac, animé par Expert Sport Nature organisé par le centre social de Decazeville Communauté.
- Hier un Village ,41^{ème} édition du spectacle (7 dates fin juillet, début août)

Août

- Cirque Piccolino, aux abords du Camping du Port de Lacombe à Flagnac
- Fête votive d'Agnac : organisée par le Pétan'club et la Société de Chasse

Prix du Pays Noir pour Raymond MAS.

Cela fait dix ans que le Prix du Pays noir ravive la double culture ouvrière et paysanne de la région à travers diverses manifestations. Plus de 80 personnes ont déjà participé à cet événement. Cette année, le prix a été attribué à un habitant de Flagnac. Comme le veut la coutume, la cérémonie de remise du 10e Prix du Pays noir a eu lieu au château de Gironde. Le lauréat de cette année, **Raymond MAS**, a écrit un récit sur Flagnac dans les années 60 intitulé « **C'était au temps où...** ». Sans sombrer dans la nostalgie, ce lauréat, également agrégé de lettres classiques en français, latin et grec, et, originaire du village, raconte de manière sensible les coutumes et les gestes de l'époque, nous permettant même de retrouver les odeurs que les membres les plus anciens du jury ont pu ressentir. C'est peu dire qu'il perpétue fièrement la tradition française qui, de Chateaubriand à Proust, s'attache à faire revivre ce qui n'est plus à travers la magie des détails imperceptibles du souvenir.

« C'était un temps où... C'était sur les confins sud-ouest du massif Central, dans la vieille terre du Rouergue, un village, Flagnac, dont venant de Decazeville, on ne découvrait d'abord, du haut de la côte des Estaques, que l'Eglise et la mairie-école, accrochées à mi-pente d'une colline. ».....

Nous vous invitons à découvrir les 32 pages du récit de Raymond Mas sur le site web www.flagnac.fr.



Hier Un Village 41eme édition

Les sponsors, partenaires et représentants élus de Decazeville Communauté étaient présents, parmi eux le préfet Charles Giusti, le conseiller régional Pascal Mazet, le Sénateur Alain Marc, le conseiller départemental Christian Tieulié rejoint plus tard par le président du département Arnaud Viala, le président de Decazeville Communauté François Marty, le maire de Flagnac Olivier Lantuejoul, ainsi que de nombreux maires des villages voisins, accompagnés de bénévoles de l'association Hier un Village. Lors de cette occasion, Christian Roques a évoqué et exprimé sa gratitude envers les partenaires de longue date, tels que le Crédit Agricole, Enedis et l'entreprise RCI. Il a également remercié les partenaires institutionnels pour leur soutien financier au fil des années. Enfin, une visite des coulisses du spectacle a permis à chacun d'apprécier l'étendue des infrastructures. Olivier Lantuejoul, le maire



a souligné que « ce spectacle incarne l'âme même de notre communauté et met en lumière notre histoire locale, notre patrimoine et notre avenir ». Christian Roques a expliqué que les bénéficiaires de l'année précédente ont été investis notamment dans l'amélioration de l'accueil. Une signalisation a été installée pour préciser et orienter au mieux les spectateurs vers les divers parkings. Enfin, un effort a été fait pour accueillir les personnes à mobilité réduite, ce qui permettra à terme d'obtenir un label « tourisme et handicap ».

Animations prévues

Le 13 Octobre 2023, la commission association a réuni toutes les associations pour les encourager et leur manifester le soutien de la municipalité. Ceci a permis de planifier les manifestations, régler l'occupation des salles des fêtes et présenter les nouveaux formulaires administratifs.

Chaque association pourra bénéficier d'une communication adaptée avec **Panneau Pocket**, notre site internet www.flagnac.fr et l'écran d'accueil de la mairie

Le 07/01/2024 : Quine organisé par le Club de l'Amitié à la salle des fêtes d'Agnac

Le 21/01/2024 : Quine organisé par l'APE Ecole d'Agnac à la Salle des fêtes d'Agnac

Le 27/01/2024 : Soirée soupe Ecole Flagnac

Le 10/02/2024 : Bal d'hiver organisé par le comité des fêtes de Flagnac

Le 18/02/2024 : Petit-déjeuner tripoux proposé par l'Ecole de foot USRL à la salle d'animation de Flagnac

Le 02/03/2024 : Pièce de théâtre proposée par le Rugby de Flagnac

Le 10/03/2024 : Petit-déjeuner proposé par la Chasse d'Agnac

Le 07/04/2024 : Course BENDURO

Le 02 juin 2024 : Kermesse Ecole Flagnac

Le 15 juin 2024 : Kermesse Ecole Agnac

Le 16/06/2024 : Brocante organisée par le Rugby de Flagnac

Du 19 au 21/07/2024 : Fête Votive de Flagnac

Le spectacle de « Hier un Village » aura lieu les 26 et 27 juillet et les 01/02/03/08 et 09 Août 2024

Du 24 au 25/08/2024 : Fête Votive d'Agnac

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Associations	Présidents
Hier un village	Christian ROQUES
Tana Quest	Benoit ROQUES - Stéphane BOUTONNET
ATVL	André ROMIGUIERE
Club de l'Amitié	Josiane COITE
Gymnastique d'entretien	Cécile CHARLES-Marie Claude LANTUECH
Société de chasse St Hubert de Flagnac	Patrick BONY
Société de chasse d'Agnac	Yves MALAVAL
Société de Pétanque d'Agnac / Flagnac	Philippe BEUGNET
Comité d'Animation du Village d'Agnac	Association en sommeil
Comité des Fêtes de Flagnac	Justine PUECH Romain DOMERGUE
Association de Parents d'Elèves Flagnac	Collégiale
Association de Parents d'Elèves Agnac	Pauline CONFOLENS
Rugby Bassin Flagnac Agnac	Thierry AYRINHAC
Flagn'Art	André STENGELE
Chorale Chœur D'Olt	Jean-Pierre LACOMBE
L'Outre Vert	Collégiale
BENDURO	BARBET Alexis et LABORIE Estelle

Menuiserie DALMON Simon



- Menuiseries Bois-alu-PVC
- Cloisons sèches
- Plafonds suspendus
- Vérandas

Tel : 06/10/77/28/64



VERIALIS
Propreté & Services

**La qualité
au sens propre**

Devis gratuit

- Entretien régulier de la propreté de tous locaux professionnels ou collectifs
- Toutes opérations de nettoyages spécifiques (surfaces en hauteur, remise en état, après sinistre, panneaux photovoltaïques, traitement des sols...)
- Nettoyage de surfaces vitrées toutes hauteurs (vérandas)

ZA du **Combal** - 12300 DECAZEVILLE
Tél. 05.65.43.46.13 - verialis@orange.fr

Chères Flagnacoises, chers Flagnacois,

C'est toujours avec grand plaisir que nous nous adressons à vous toutes et tous, au travers de ce bulletin municipal.

Un grand merci à l'équipe municipale et à son maire, Olivier LANTUEJOUL, avec qui nous travaillons dans un esprit de confiance.

Nous tenons à saluer le travail de cette équipe qui s'investit pleinement au service de la commune, en témoigne les nouvelles réalisations qui ont marquées cette année 2023.

Nous citerons :

- Le contournement du bourg avec cette nouvelle rue qui aménage de nouveaux espaces de vie et qui relie harmonieusement l'entrée nord du village avec la place centrale et son projet en devenir
- La mise en sécurité de l'école du bourg d'Agnac avec le déplacement de la route départementale, l'aménagement de parkings adaptés et la pose d'un abribus

Nous sommes très heureux que le Conseil Départemental ait pu soutenir financièrement ces projets.

D'autres projets vont voir le jour en 2024, nous y serons particulièrement attentifs.

Un grand merci à HIER UN VILLAGE qui participe au rayonnement de la commune et de notre département sans oublier tous les bénévoles qui œuvrent dans les associations en contribuant à apporter ce lien social si utile à une vie en commun.

Que cette nouvelle année 2024 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Qu'elle soit pour vous synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

A chacun d'entre vous, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans vos projets personnels, familiaux, de santé, ainsi qu'à vos familles

Michèle BUSSINGER

Christian TIEULIE



Intermarché
contact

SAS CARTILOU
RD 963 - Lieu dit La Planque
12300 FLAGNAC
Tél. : 05 65 43 90 01

leDRIVE
Intermarché

Ouverture : Lundi au samedi : 9h-12h30 / 14h00 - 19h et Dimanche : 9h-12h

BENNES RCI

La société Bennes RCI est spécialisée dans la construction de bennes mais est également distributeur des grues Palfinger, grues forestières, bennes, plateaux VINCENT, caissons, bras, nacelles, compacteurs...

Vous êtes à la recherche d'un emploi dans lequel développer vos compétences et contribuer à des projets innovants ?

Rejoignez notre équipe dynamique et passionnée pour une aventure professionnelle inoubliable !

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL COLLABORATIF ET INCLUSIF

www.groupe-vincent.fr

LES ELUS DANS L'ACTION :

Prendre contact, tisser des liens avec nos partenaires...

Les élus Flagnacois ont poursuivi en 2023 la prise de contact avec les partenaires essentiels pour soutenir les actions et les projets de la municipalité.

Lors de la cérémonie des vœux, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite du nouveau préfet, **Charles GIUSTI**, l'occasion pour nous de lui présenter notre commune et de partager nos projets.

Le conseiller départemental, **Christian TIEULIE** lors d'une rencontre en Mairie, nous a renseignés sur le fonctionnement des divers services du Département pour prétendre à l'octroi de subventions.

Stéphane BERARD et **Pascal MAZET**, conseillers régionaux d'Occitanie, ont eu des échanges fructueux avec nos élus concernant les projets actuels et futurs et nous ont orientés pour nos demandes d'aides.

En septembre, **Jean Luc CALMELLY**, Président de l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme Aveyron, a été convié à une croisière repas sur le bateau l'Olt. L'après-midi s'est clôturée par la visite du camping du Port de Lacombe où nous avons échangé sur la saison touristique en présence des propriétaires, du président **Michel RAFFI** et de la Directrice Magali **SOUBIROUX** de l'office du tourisme et du thermalisme de Decazeville Communauté.

Le sénateur **Alain MARC** est venu participer à une réunion de travail, au cours de laquelle les chantiers en cours à Flagnac et Agnac ont été abordés. Ensuite nous avons échangé sur différents sujets et effectué une visite du village.

Marina SENELAS, conseillère aux décideurs locaux de la Trésorerie, a présenté au bureau municipal diverses données relatives au suivi budgétaire. Dernier trimestre 2023, Mme **REGI Emeline** a succédé à **Mme SENELAS**.

Le 7 décembre le nouveau Sous-Préfet **Christophe BURBAUD** est venu visiter notre commune et s'intéresser à nos projets.

Tous ces moments ont été essentiels pour nous aider à la préparation et à la réalisation de nos dossiers.



L'ETAT CIVIL

Naissances

TRAYSSAC Alice le 14 mai 2023
PUECHAGUT-MATHIEU Trévor le 20 juillet 2023

Mariages

SEGOND Marie et BLONDEAU Freddy le 2 septembre 2023

Décès *Résidents de l'EHPAD

BOUDES Jean-Charles le 23 décembre 2022
MOUYSSSET Solange Epouse PAULHE * le 28 décembre 2022
BÉLIÈRES Fernand le 16 janvier 2023
BARRAU Alfred * le 8 février 2023
FAGU Christiane Epouse CAPARROS * le 21 février 2023
ROUQUETTE Odette Epouse SOULIGNAC le 1^{er} mars 2023
CAPELLE Raymonde Epouse JOFFRE le 10 mars 2023
BONAFÉ Jean * le 7 mars 2023
MARTY Jean-Pierre le 27 mai 2023
PUISSANT-PAGANON Elise Epouse DOUGÉ le 4 juin 2023
PLAZIAT Jean * le 26 juin 2023
AUGUIÉ Rose Epouse PLAZIAT * le 4 juillet 2023
PÉPUJOL Josette * le 12 juillet 2023
CROS Louise Epouse GARABUAU le 14 juillet 2023
ALAUZET Georges * le 22 août 2023
COUDERC Alice Epouse FERRIÈRES le 17 septembre 2023
CAL SAC Agnès le 6 octobre 2023
CONTI Jacqueline le 3 novembre 2023

Une entreprise familiale, 2 domaines d'activités

Basées en Aveyron
Nos équipes de diplômés partout en France

L'électricité industrielle et tertiaire

- Électricité tertiaire et industrielle
- Courants forts et courants faibles
- Bureau d'études techniques
- Dépannage et maintenance électrique
- Groupe électrogène

Les réseaux d'énergie

- Réseaux d'énergie
- Réseaux aériens et souterrains HTA / BT
- Éclairage public
- Mise en valeur de monument
- Éclairage de terrain de sport
- Bureau d'étude

Z.A du Combal - 12300 DECAZEVILLE - Tél : 05 65 43 19 35 - www.groupe-larren.com

ETS MAZARS TEL 05/65/43/32/21

ÉLECTROMÉNAGER • IMAGE • SON

SPORT et MODE
SPORT
2000
DECAZEVILLE

Les Briconautes

• Bricolage • Décoration • Jardin

Place G. Abraham **12300 DECAZEVILLE**
Tél. 05.65.43.30.87

VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins,
du **lundi** au **samedi**
de 8h30 à 11h30

Téléphone : **05 65 64 01 06**
Contact : mairie@flagnac.fr
Site internet : www.flagnac.fr

Déchetterie de La Sole

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h à 12h et de 13h à 16h30
Samedi de 8h00 à 12h00, fermé
le mercredi

(Se présenter ¼ heures avant la fermeture)

Recensement Journée Défense et Citoyenneté

Votre enfant a bientôt 16 ans ? Pensez au recensement : se présenter en Mairie muni de votre livret de famille, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Distribution des sacs poubelles

Decazeville Communauté a voté la mise en place de PAV (points d'apports volontaire). En cause ? Une taxe de l'Etat et le coût de traitement des déchets. La mesure a été décidée pour permettre de limiter ces coûts qui seraient amenés à doubler voire tripler ces prochaines années. Chacun devra donc transporter ses sacs de déchets ménagers directement aux PAV qui seront situés dans des lieux stratégiques des communes. Le déploiement évolutif des PAV se fera jusqu'en 2027 (voir Le Magazine d'information de Decazeville Communauté n°5). En 2024 une distribution de cabas se fera en remplacement des sacs jaunes (date à définir ultérieurement). En revanche, les sacs noirs ne seront plus distribués.

Agent **CLAAS** **M2A** Agent **MF**

12300 ALMONT LES JUNIES
05.65.64.04.34

ROUQUETTE T.P.
Carrière - Démolition - Terrassement - Réseaux - Voirie

12110 AUBIN
05.65.43.15.09
www.rouquette-tp.com

ACQUIER Laurent
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE



MAINTENANCE INDUSTRIELLE
COURANT FORT / FAIBLE
PHOTOVOLTAÏQUE
DÉPANNAGE

103, Lot. des Hautes Plaines - Agnac -
12 300 FLAGNAC
Tél / Fax : 05 65 43 59 05

MARONDA Cyril SP



Entretien du Paysage
Service à la personne

06 06 47 51 71
18, Allée Beau Soleil Agnac - 12300 FLAGNAC
cyril.maronda@gmail.com

DESTRUELS DB BOUYGUES

**ALIMENTATION ANIMALE,
AGRICULTURE & JARDINAGE**
RAYON PECHE : APPATS & MATERIELS

Moulin de Limoux 12300 FLAGNAC - Tél.: 05.65.64.00.55
Route de Lasfargues 12700 CAPDENAC - Tél.: 05.65.80.80.20
Le Bruel 15600 ST ETIENNE DE MAURS - Tél.: 04.71.62.00.23

Naturellement performant

Les Noisettes d'Olt




1 rue de la Poste - 12300 FLAGNAC
Tél: 05 65 64 01 26 / 06 74 03 97 24
lesnoisettesdolt@orange.fr

MTC
L'EVIDENCE CONFORT

mtc.bureau12300@gmail.com

Chauffage: FIOUL - GAZ - GRANULES - BOIS
Contrat d'entretien
Dépannage

45 Avenue Victor Hugo
12300 DECAZEVILLE **05 65 43 09 09**



*Vinçipi
chez cal et lili*

05 65 64 83 31
vinçipi.flagnac@orange.fr
6 rue de la fontaine
12300 Flagnac

SARL ALLIGUIE
TP & ESPACES VERTS

Travaux publics & Espaces verts

- Terrassement, assainissement, démolition, ...
- Création de pelouse
- Défrichage

06 34 29 11 81  SARL ALLIGUIE
sarfalligui@gmail.com

 **Karinne CHARLES**
MÉTHODE TRADITIONNELLE CHINOISE

Auriculothérapie, Tuina • techniques manuelles de relaxation
Diététique, Pharmacopée.
Certifiée de l'Institut de Médecine Traditionnelle Chinoise (IMTC)

HYPNOSE ERICKSONIENNE - *certifiée de l'IFPT*

Sur rendez-vous Soins non conventionnés **05 65 64 47 35**
Place des écoles - 12300 FLAGNAC


Sebastien Acquier
0681390139

Service à la personne
Entretien espaces verts Petits travaux d'habitat
Service aux entreprises
sebaeq121973@gmail.com
1010 Route de Saint Jacques Agnac 12300 Flagnac

 **Électricien**

Electricité générale, Dépannage,
Chauffage, Automatismes.

06.80.30.38.33
delmon.philippe12@gmail.com

SARL DELMON



AGENCE POSTALE COMMUNALE

